

---

Mercredi 7 décembre 2016

## Le groupe APRIL engage la réorganisation de ses activités à l'international

Le Conseil d'administration, qui s'est réuni ce jour sous la présidence de Bruno Rousset, a validé les opérations de réorganisation des activités du groupe en Suisse et aux Etats-Unis. APRIL concrétise ainsi la rationalisation de ses implantations internationales, une des priorités fixées en 2015 pour les années à venir. Celles-ci visent notamment à réduire les foyers de pertes et pérenniser la croissance.

Ainsi, en **Suisse**, APRIL a cédé ses activités d'assistance et a procédé à la mise en run-off de ses portefeuilles en santé. Sur un marché fortement perturbé depuis 2012 par des changements réglementaires, le groupe a choisi de se concentrer sur la seule santé internationale étudiante – un savoir-faire éprouvé et reconnu en France, qu'il exporte désormais fortement à l'international.

Aux **Etats-Unis**, le groupe a décidé d'externaliser la prise en charge des cas d'assistance pour les pays hispanophones et anglophones du continent américain auprès d'un prestataire externe choisi notamment pour sa qualité de service. En se recentrant sur son activité de distribution d'assurance voyage, qui est aujourd'hui à l'équilibre, à travers des partenariats avec des comparateurs en ligne d'assurance voyage et des distributeurs de voyages sur Internet, APRIL devrait bénéficier d'une structure de coûts plus flexible pour réduire ses pertes.

Ces décisions vont conduire à constater sur l'exercice une perte de valeur de 16 M€ sur certains actifs (dont 13 M€ relatifs aux écarts d'acquisition), sans impacts sur la trésorerie, et de 1 M€ de coûts de restructuration. Ces opérations marquent la première étape de la réorganisation des activités internationales du groupe, qui a vocation à se poursuivre sur l'exercice 2017, avec toutefois des impacts attendus moins significatifs.

Leurs traductions comptables devraient constituer l'essentiel des charges opérationnelles non courantes attendues sur l'exercice à hauteur d'environ 20 M€.

Elles ne remettent pas en cause la perspective déjà annoncée d'un recul du résultat opérationnel courant, qui pourrait atteindre le bas d'une fourchette de 8 à 12 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 par rapport à l'année écoulée.

Emmanuel Morandini, Directeur général d'APRIL, a déclaré : « Ces opérations de réorganisation s'inscrivent dans le cadre des priorités que nous avons annoncées, et nous permettent de redéployer nos capacités tout en soutenant l'exportation de nos savoir-faire. Elles constituent un premier pas important dans la rationalisation de nos activités à l'international, et participent à une dynamique de long terme dans laquelle le groupe est résolument engagé. »

Prochains rendez-vous :

- Chiffre d'affaires annuel 2016 : 24 janvier 2017, après clôture des marchés
- Résultats annuels 2016 : 8 mars 2017, après clôture des marchés

*Ce communiqué contient des éléments prospectifs qui sont basés sur des appréciations ou des hypothèses raisonnables à la date du communiqué qui pourraient évoluer ou être modifiées en raison, en particulier, d'aléas ou d'incertitudes et de risques liés à l'environnement économique, financier, réglementaire et concurrentiel, des risques exposés dans le Document de Référence 2015 et aux éventuels risques inconnus ou non significatifs à ce jour qui pourraient survenir ultérieurement. La Société s'engage à publier ou communiquer d'éventuels rectificatifs ou mises à jour de ces éléments dans le cadre de l'obligation d'information périodique et permanente à laquelle est soumise toute société cotée.*

---

**Contacts :**

**Analystes et investisseurs**

Guillaume Cerezo : +33 (0)4 72 36 49 31 / +33 (0)6 20 26 06 24 – [guillaume.cerezo@april.com](mailto:guillaume.cerezo@april.com)

**Presse**

Samantha Druon : +33(0)4 72 00 46 56 – [samantha.druon@insign.fr](mailto:samantha.druon@insign.fr)

*A propos d'APRIL*

APRIL, groupe international de services en assurance, a choisi, depuis sa création en 1988, l'innovation comme moteur de son développement, en regardant l'assurance à travers les yeux de ses clients. Sa vision : rendre l'assurance plus simple et plus accessible. Ce parti-pris, qui requiert audace et simplicité, lui a permis de devenir le leader des courtiers grossistes en France et d'être un acteur de référence à l'échelle internationale. 3 800 collaborateurs assurent, conseillent, conçoivent, gèrent et distribuent des solutions spécialisées d'assurances (santé-prévoyance, dommage, mobilité et protection juridique), ainsi que des prestations d'assistance, pour les particuliers, les professionnels et les entreprises. APRIL est présent en Europe, en Amérique, en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient. Coté sur Euronext Paris (Compartment B), le groupe a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 798,0 M€.

L'information réglementée intégrale est disponible sur notre site [www.april.com](http://www.april.com) (section investisseurs).